

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00116**

**MARCHE 2016 AEP 81- LOCATION D'UN RESERVOIR DE GAZ CO2 ET LIVRAISON DE GAZ CO2 POUR L'USINE DE POTABILISATION DES EAUX « LATOUR » AU CHAMBON-FEUGEROLLES - AVENANT N°1**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoir :**

M. Bernard LAGET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 08 avril 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160212-D20160011610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

### **MARCHE 2016 AEP 81- LOCATION D'UN RESERVOIR DE GAZ CO2 ET LIVRAISON DE GAZ CO2 POUR L'USINE DE POTABILISATION DES EAUX « LATOUR » AU CHAMBON-FEUGEROLLES - AVENANT N°1**

Le 10 mai 2012, le Syndicat des Eaux Cotatay-Ondenon a attribué à l'entreprise AIR LIQUIDE, sise 69310 Pierre-Bénite, un marché comprenant la location d'un réservoir de gaz CO2 et la livraison de gaz CO2 pour l'usine de potabilisation des eaux « Latour » au Chambon-Feugerolles.

Ce marché, à bons de commande sans montant minimum et avec maximum de 120 000 € HT, a été conclu pour une période initiale de deux ans reconductible tacitement deux ans portant la date de fin du marché au 23 mai 2016.

La gestion du service d'intérêt collectif eau étant exercée de plein droit par la Communauté Urbaine Saint-Etienne Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le marché susvisé lui a été transféré de droit.

Par suite, afin de permettre à la Communauté Urbaine d'optimiser la gestion technique et financière de son service Eau, notamment en regroupant au maximum les consultations de même nature, il est proposé pour motif d'intérêt général de modifier les conditions d'exécution du marché en prolongeant sa durée jusqu'au 12 mars 2017 inclus et les modalités contractuelles en portant son montant maximum à 145 000 € HT (période de prolongation comprise).

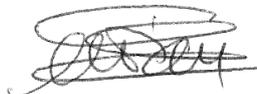
Ces modifications entraînant notamment une augmentation du montant initial du marché de plus de 5 %, il appartient au Bureau de se prononcer sur la passation de cet avenant.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché n°2016 AEP 81 conclu avec la société AIR LIQUIDE.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**